

Archives départementales

de Seine-et-Marne

CONFÉRENCE, LES RENDEZ-VOUS DU MARDI, TRÉSORS D'ARCHIVES

FAREMOUTIERS ET POMMEUSE VUS PAR LE PEINTRE GAUTHIER DE CAMPES EN 1526



*Plan de Faremoutiers et de Pommeuse © AD77,
H465*

Pour cette première conférence du cycle "Trésors d'Archives", les Archives départementales invitent Raphaële Skupien à présenter ses travaux sur l'exceptionnel plan de Faremoutiers et Pommeuse (cote AD77, H465). Ce document de très grandes dimensions sera exceptionnellement sorti et présenté lors de cette soirée.

18/01/2022

🕒 18h30m

📍 248, avenue Charles Prieur, 77190 Dammarie-lès-Lys (<http://maps.google.com/maps?q=248%2C%20avenue%20Charles%20Prieur+77190+Dammarie-l%C3%A8s-Lys>)

@ Email
👤 Archives départementales de Seine-et-Marne

📅 18h30 - durée 1 heure - tout public - réservation conseillée
🆓 Gratuit

Avec Raphaële Skupien, docteur en Histoire de l'Art.

Cette figure judiciaire (cote AD77, H465), produite dans le cadre d'un procès au Parlement de Paris , est la **seule œuvre conservée formellement attribuable au peintre Gauthier de Campes**.

Son nom ainsi que celui de tous les acteurs de la procédure sont inscrits au bas de la carte dûment datée. Il s'agit de l'**un des peintres majeurs du début de la Renaissance en France**, remis à l'honneur lors de l'exposition « François I^{er} et l'art des Pays-Bas » présentée au Louvre en 2017.

Cette figure, ou carte locale, représente les limites de justice et de censives entre les **seigneuries de Faremoutiers et de Pommeuse** sur 2,65 par 2,25 mètres de vélin. Elle donne à voir le paysage, avec son abbaye, son château, ses villages, ses forêts et ses cours d'eau. Des édifices disparus apportent une épaisseur historique, inattendue en 1526.

Après avoir montré les **qualités archéologiques** de cette figure, Raphaële Skupien évoquera la personnalité du peintre puis montrera dans quelle mesure Gauthier de Campes peut être considéré comme représentatif des auteurs de figures judiciaires ; et cette représentation de Faremoutiers et de Pommeuse d'un **nouveau genre cartographique**.



Inédit ! La carte des seigneuries de Pommeuse et Faremoutiers (AD77, H465) sera exceptionnellement exposée le temps de cette soirée. Venez l'admirer et observer les nombreux détails qu'elle contient.



Conditions d'accès

L'accès à l'auditorium se fera dans le respect des gestes barrières : port du masque obligatoire et désinfection des mains demandée à l'entrée pour tous. Par ailleurs, les personnes de plus de 12 ans doivent présenter une des preuves de non contamination au COVID ci-dessous :

- Une attestation de vaccination complète,
- Un test négatif RT-PCR ou antigénique ou autotest sous supervision d'un professionnel de santé de moins de 72 heures,
- Un certificat de rétablissement délivré sur présentation résultat d'un test RT-PCR positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois attestant du rétablissement du COVID. Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test.
- Un certificat de contre-indication à la vaccination à la COVID 19.